



Dénonciation d Acte d huissier

Par **Serviteur**, le **10/04/2019** à **11:28**

Un acte d huissier est reçu avec une erreur sur le prix en lettre dans le document la personne qui reçoit l acte voit l erreur car elle connaît le prix car c est elle qui a fait l offre. Peut on dénoncer l acte est le faire déclarer illicite

la aussi problème d interprétation, l erreur ne porte pas grief mais l acte oui

alors comment s en sortir ?